

2019, pièce par pièce

RAPPORT ANNUEL

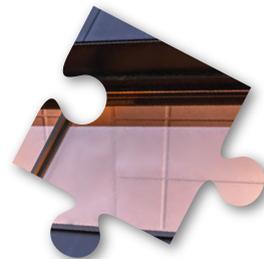
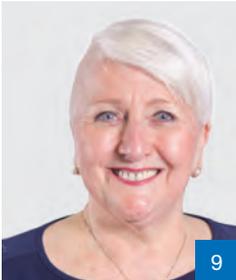




TABLE DES MATIÈRES

Comité exécutif 2018-2019	4
Mot du président	5
Mot du directeur général	6
Faits saillants de la Direction générale	8
Bilans et faits saillants des directions	
- Direction des services techniques et SST	10
- Direction des services informatiques	11
- Direction de la qualification professionnelle	12
- Direction des affaires juridiques	13
- Direction des finances et de l'administration	14
- Direction des communications, de la formation et des partenariats	15
Rapport du trésorier	16
États financiers	18
Rapport de l'auditeur indépendant	19
Bilan	22
Résultats de l'exercice	23
Évolution des soldes de fonds	24
Flux de trésorerie	25
Notes complémentaires	26
Renseignements supplémentaires	32
Rencontres des comités	33
Organigramme	34

COMITÉ EXÉCUTIF 2018-2019



- 1 Stéphane Carrier,
président
- 2 Marc-André Messier,
1^{er} vice-président
- 3 Sylvain Belley,
2^e vice-président
- 4 Érik Kingsbury,
trésorier
- 5 Daniel Mercier,
secrétaire
- 6 Louis Audet,
administrateur
- 7 Marc Guérin,
administrateur
- 8 Nancy Olivier,
administratrice
- 9 Guylaine Quessy,
administratrice
- 10 Éric McNeil,
président sortant



Une année vue sous l'angle d'un puzzle

Comment décrire l'année qui vient de se terminer? Une multitude de dossiers qui se sont succédés et qui, pour la plupart, se sont conclus sur une note positive! L'analogie qui me vient à l'esprit c'est au départ un ensemble de pièces

disparates qui au bout de l'année forment une image cohérente, tel un puzzle : l'image d'une corporation dynamique et en santé.

Cela dit, les grands dossiers tels que le plan stratégique, la modernisation du logiciel Gestion CMEQ, la formation continue obligatoire, la qualification des membres et l'inspection des travaux électriques ont cheminé. En raison du grand nombre d'intervenants, gouvernementaux notamment qui ont voix au chapitre, et en raison de l'impact que tout changement pourrait avoir sur l'industrie et les consommateurs, nous pouvons nous dire satisfaits quand ceux-ci connaissent une progression lente, mais continue. Tout comme vous, j'aimerais que ces grandes questions qui représentent des enjeux importants pour l'avenir de la profession connaissent enfin l'issue tant attendue, mais les mots d'ordre sont patience... et persévérance!

Je pense à la formation continue obligatoire qui malgré le changement de gouvernement n'accuse pas de recul. Ce qui en soi, est satisfaisant. Du côté de la CMEQ, l'adoption et l'entrée en vigueur du nouveau *Chapitre V – Électricité 2018* aura été un exercice qui n'est pas sans rappeler ce que sera la réalité dans le contexte de la formation continue obligatoire. Pour réussir à former le plus grand nombre de membres, nous avons diversifié l'offre de formation avec des formations en classe, une formation Web en direct et la formation en format vidéo téléchargeable 24/7 à partir du site Web. Au final, 1 867 entreprises membres (52 % des membres) ou 3 687 personnes ont suivi la formation, dont 12 % via l'option Web. L'objectif de la formation continue obligatoire sera de faire en sorte que 100 % des membres reçoivent de la formation.

Avec le Web, vient le numérique. Là aussi, la CMEQ a travaillé. Tout est prêt pour que chaque membre ait sa bibliothèque virtuelle dans laquelle la CMEQ pourra déposer des documents numérisés tels que le magazine *ÉQ*, *l'Informel* et d'autres ouvrages de référence. Le but : diminuer les coûts de production, faciliter l'accès à l'information technique en tout temps et en tout lieu... et répondre à la nouvelle génération d'entrepreneurs.

Rejoindre les jeunes entrepreneurs est une préoccupation importante et surtout incontournable. D'ici 2022, au Québec, plus de 38 000 entrepreneurs se retireront des affaires. Certains vont céder leur entreprise, d'autres fermeront boutique. En bout de piste, ce sont de nouveaux entrepreneurs qui répondront aux besoins des consommateurs. La CMEQ ainsi que les sections devront les intégrer et répondre à leurs besoins spécifiques.

Je peux témoigner de cette volonté au sein de la Corporation qui, cet automne, sort des sentiers battus et innove avec la tenue des *Grands événements 2019*. Parmi ces grands événements, le colloque sur le transfert d'entreprise qui s'adresse aux cédants et aux repreneurs éventuels et un colloque juridique qui donnera des armes aux membres pour mieux se défendre au quotidien.

Nouvelle génération, nouveau ton. Nos membres recevaient des lettres de la CMEQ, au ton officiel plutôt qu'engageant. Nous avons révisé ces modèles de lettres. Vous me direz que c'est un détail. Je vous dis que non. C'est la démonstration que la qualité du service aux membres est une préoccupation constante et transversale à l'ensemble des actions de la CMEQ.

À titre président sortant, je profite de ces dernières lignes pour vous remercier. J'ai aimé vous servir et défendre vos intérêts. La tâche fut aussi grande que satisfaisante.

Le président,

Stéphane Carrier



MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL



L'inspection, la pièce maîtresse

Pour conserver l'image employée par le président pour résumer l'année (voir le *Mot du président*), celle du *puzzle*, le dossier de l'inspection en est assurément la pièce maîtresse. Avec la sortie de l'étude pancanadienne réalisée par la firme Raymond Chabot Grant Thornton (RCGT) et l'opération médiatique qui a suivi, un grand pas a été fait dans le dossier de l'inspection.

Nous savions tous que le nombre d'inspecteurs ainsi que les budgets d'inspection pour des travaux de nature électrique au Québec étaient insuffisants. Mais nous n'avions aucun comparable objectif ni quantitatif pour appuyer les observations faites sur le terrain. L'étude commandée par la CMEQ à RCGT sur les pratiques d'inspection des installations et des travaux électriques livre des données probantes qui ont été fournies par les différentes autorités provinciales concernées par l'inspection des travaux d'électricité en Colombie-Britannique, en Alberta, en Ontario de même qu'au Québec.

En voici quelques-unes :

Quelques données

- Sur les 19 M \$ de cotisations versées, seulement 2,9 M \$ ont été impartis (2017) au budget d'inspection par la Régie du bâtiment du Québec (RBQ) alors qu'en Ontario le budget dédié aux inspections est de 20 fois supérieur.
- Le nombre d'inspecteurs par 100 000 habitants au Québec est nettement inférieur à la moyenne canadienne : 0,40 au Québec; 1,86 en Ontario; 2,37 en Colombie-Britannique et 3,69 en Alberta.
- En 2017, la RBQ faisait état de 4 433 inspections, alors qu'il y en avait 56 609 en Colombie-Britannique et 485 000 en Ontario!
- Au Québec, il y a eu un nombre plus important d'incendies résidentiels et d'incidents de nature électrique entre 2013 et 2015. Cela peut en partie s'expliquer par le manque d'inspection. Le ratio d'incendies par 1 000 logements est de 18 au Québec; 9 en Ontario; 7,5 en Colombie-Britannique et 11 en Alberta.
- Les qualifications demandées pour être inspecteur en électricité sont moins élevées au Québec où seul un DEC dans un domaine technique reconnu est demandé. Comparativement à une certification compagnon électricien accompagnée d'un minimum de cinq années d'expérience exigées dans les trois autres provinces.

Depuis juin, nos interlocuteurs dans ce dossier doivent tenir compte de ces données et de nombreuses autres qui sont révélées par l'étude. C'est là une avancée majeure! Dorénavant, les représentations de la CMEQ ne peuvent plus être assimilées à un simple argumentaire servant les intérêts d'un groupe de pression, les entrepreneurs électriciens. L'inspection est clairement un dossier de sécurité publique. Avec cette étude, la CMEQ est encore plus crédible et à la hauteur du professionnalisme qu'on lui reconnaît.

Dans la foulée de la sortie de l'étude pancanadienne, nous avons rencontré la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, Mme Andrée Laforest, ainsi que le président-directeur général de la RBQ, M. Michel Beaudoin. L'écoute a été attentive. Depuis, la RBQ a créé un comité sur l'inspection.

Malgré tous ces pas dans la bonne direction, le manque d'inspection ne cessera pas demain matin. D'autant que nous n'avons pas choisi la voie de la confrontation, mais plutôt celle de la représentation constructive. Le message livré à la ministre, Mme Laforest, et à M. Beaudoin fut « *le train est en marche et il ne s'arrêtera pas* ». D'ailleurs, d'autres opérations médiatiques sont prévues. Notamment, au début octobre à l'occasion de la Semaine de prévention des incendies.

Je terminerai ce mot en vous prédisant qu'au cours de l'année qui va suivre vous verrez et entendrez parler de la CMEQ partout au Québec. Soyez aux aguets!

Le directeur général,



M^e Simon Bussière

FAITS SAILLANTS DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Ministère de la Sécurité publique – inondations

Le *ministère de la Sécurité publique* tient une tournée d'information à la suite des inondations printanières et demande à la CMEQ d'être partie prenante des séances d'information et des bureaux temporaires destinés aux sinistrés. Ces rencontres ont lieu dans plusieurs municipalités du Québec. La CMEQ sera la seule organisation de l'industrie invitée. Sa mission quant à la protection du public et ses actions en ce sens sont reconnues.

Régie du bâtiment du Québec

Entre en vigueur le règlement modifiant plus de 450 articles du *Chapitre V – Électricité du Code de construction du Québec*. La Régie du bâtiment du Québec (RBQ) et la CMEQ travaillent en collaboration au développement des outils de formation destinés aux travailleurs et aux entrepreneurs en électricité. Une formation de quatre heures sera développée autour des modifications les plus importantes.

À la demande de la RBQ et à l'instar des inondations survenues en 2017, la CMEQ constitue une liste d'entrepreneurs engagés à offrir leurs services à prix raisonnable dans le cadre des travaux devant être réalisés à la suite des inondations printanières en 2019. La RBQ et la CMEQ publient la liste sur leur site respectif.

Coalition contre les retards de paiement dans l'industrie de la construction

Comme prévu, et ce en dépit du changement de gouvernement, le projet pilote visant à faciliter le paiement aux entreprises de construction a été lancé. Une trentaine de projets y sont assujettis à ce jour.

La *Coalition contre les retards de paiement dans l'industrie de la construction* suit attentivement le déroulement du projet pilote en vue de la reddition de compte devant mener à l'adoption de mesures permanentes.

La Coalition continue ses représentations, notamment au niveau municipal pour que des mesures similaires y soient adoptées

Formation continue obligatoire

Le dossier de la formation obligatoire demeure d'actualité. Des représentations ont été faites auprès du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. La RBQ et la Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec (CMMTQ) demeurent des partenaires dans ce dossier.

Mixité – Comité exécutif

Madame Nancy Olivier, de *Fize électrique inc.* est nommée au poste d'administratrice au comité exécutif, en septembre. Elle devient ainsi la première femme à y siéger. Le mois suivant, Mme Guylaine Quessy, de *Synergica alliance inc.*, devient quant à elle la première femme élue au CE.

Gouvernance

Fin 2018, le Conseil provincial d'administration adopte un *Code d'éthique* s'appliquant aux administrateurs et aux membres des comités. La nécessité de doter la CMEQ d'un code d'éthique constituait l'une des six orientations du dernier plan stratégique.

Planification stratégique

La CMEQ entreprend un vaste processus de consultation auprès des instances rejoignant les membres et le personnel. Cette démarche permet d'identifier les enjeux prioritaires, présents et à venir, de la CMEQ. Le 14 juin, le Conseil provincial d'administration adopte à l'unanimité le *Plan stratégique 2019 – 2022*.

L'ensemble des orientations du plan stratégique s'articulent autour de deux axes transversaux complémentaires à la mission de la CMEQ : l'*Axe de la sécurité du public* et l'*Axe des services aux membres*.

À la suite de son adoption, le Plan est présenté aux membres par la Direction générale à l'occasion des assemblées générales annuelles des sections.

Inspection

Commandée par la CMEQ au cours du dernier exercice financier auprès de la firme Raymond Chabot Grant Thornton (RCGT), l'étude pancanadienne portant sur les pratiques d'inspection des installations et travaux électriques est rendue publique.

Une opération médiatique est orchestrée pour dénoncer le trop faible nombre d'inspections au Québec et diffuser les constats et les recommandations suivantes :

- Transférer le processus d'inspection au sein de la CMEQ
- Utiliser les sommes perçues pour l'inspection à cet effet
- Adopter une approche plus rigoureuse d'inspection
- Établir un système d'approbation des maîtres électriciens
- Délivrer des permis spécifiques aux travaux de nature électrique
- Rehausser les qualifications préalables pour l'obtention d'un poste d'inspecteur

Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation

Le 21 juin, l'*Étude pancanadienne sur l'inspection des installations et des travaux électriques* est présentée à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, Andrée Laforest.

La ministre se dit ouverte à examiner le dossier de l'inspection des installations électriques. Dans cette foulée, la RBQ crée la table conjointe inspection RBQ/CMEQ.

Faits saillants

- Assume un leadership contributif dans l'élaboration des outils d'information et de formation qui ont permis à plus de 3 600 professionnels de l'électricité de mettre à jour leurs connaissances à la suite de l'adoption du Chapitre V – Électricité 2018 du Code de construction du Québec
- Intègre les modifications du Code aux publications techniques tels que BTI ainsi qu'aux formations de la CMEQ
- Donne des conférences au Salon des véhicules électriques du Québec sur l'installation de bornes et le Code de construction
- Réalise la refonte ou la mise à jour des calculateurs
- Répond à la demande d'entrepreneurs électriciens et produit une mise en garde concernant les prises dans les armoires
- Enregistre une hausse de 19 % du volume d'appels téléphoniques pour du soutien technique pour une troisième année de suite
- Représente l'*Association canadienne des entrepreneurs électricien (ACEE/CECA)* au Comité principal du Code canadien de l'électricité
- Participe au *Comité consultatif provincial sur l'électricité du Québec*
- Participe aux consultations du *Comité canadien sur la révision des examens* pour l'obtention du Sceau rouge (*Red Seal*)
- Organise huit tables régionales Hydro-Québec–CMEQ deux fois par année

Bilan

L'entrée en vigueur du nouveau *Chapitre V – Électricité 2018*, a propulsé la Direction des services techniques et SST dans l'épicentre du tourbillon des 450 changements apportés au Code. Du 1^{er} octobre 2018 au 1^{er} avril 2019, les conseillers techniques de la direction ont donné à eux seuls plus de 60 sessions de formation sur les 108 sessions qui ont porté sur les modifications au Code. Afin de répondre à la demande exceptionnellement élevée et au court laps de temps pour former les professionnels de l'électricité, la CMEQ a eu recours à des formateurs externes, pour la plupart d'anciens employés de la CMEQ ou de la Régie du bâtiment du Québec.

La Direction a aussi complété la tournée des sections présentant la nouvelle méthode de travail sécuritaire pour les travaux à plus de 3 m du sol, plus spécifiquement lors de l'implantation ou de la rénovation d'un branchement électrique.

Statistiques

Formations et conférences techniques données par les conseillers techniques

	2018-2019	2017-2018
Formations en classe	106	41
Conférences de sections	34	39
Conférence/formation hors CMEQ	3	3

Appels téléphoniques pour du soutien technique

	2018-2019	2017-2018
Appels répondus	9 772	8 189

Faits saillants

- Réalise 12 versions du logiciel Gestion CMEQ, relatives en grande partie au nouveau *Module Dossier employé* ainsi qu'au *Module Paye*
- Développe et offre une formation en classe sur le *Module Dossier employé*
- Développe la *Feuille de temps mobile* qui est actuellement en test Beta
- Négocie une entente partenariale avec *Opermax* qui permettra de concrétiser le projet d'offrir la gestion opérationnelle mobile aux utilisateurs du logiciel dont la première réalisation est la *Feuille de temps mobile*
- Présente en grande première les nouveautés du logiciel GCMEQ dont la solution opérationnelle mobile en collaboration avec *Opermax* au salon MCEE
- Participe à trois événements *eCommerce* organisés par Lumen

Bilan

La Direction des services informatiques offre principalement du soutien relatif à l'utilisation du logiciel Gestion CMEQ ainsi que de la formation en ligne (240 sessions de formation en ligne et 11 Webinaires), mais non exclusivement puisqu'elle a offert 78 sessions soit en entreprise ou en classe. Les nouveautés apportées au logiciel ainsi que l'ajout de nouveaux clients ont fait grimper le besoin de formation de près de 10 %. Une formation sur les améliorations au *Module Paye* ainsi que sur les nouveautés mobiles sont en cours de développement et seront offertes à l'automne 2019.

Statistiques

Formation et soutien informatique aux entreprises ayant Gestion CMEQ

	2018-2019	2017-2018
Formation assistée en ligne	415 heures	394 heures
Formation en entreprise	348 heures	329 heures
Sessions en classe	12	–
Webinaires	11	–
Web-formations	2 222	1 623
Appels / Courriels traités	9 464	9 404

Clients du logiciel Gestion CMEQ

	2018-2019	2017-2018
Clients – Logiciel complet	573	565
Clients – DA/DT	827	819
Clients – Total	1 400	1 384
Postes utilisateurs	3 360	3 240

Nouveaux clients

	2018-2019	2017-2018
Logiciel complet	40	42
Module Dossier employé	218	S.O.
Module Paye	22	S.O.
Module DA/DT	88	118

Faits saillants

- Met sur pied le Registre des pièces d'identités conformément aux modifications apportées à la *Loi sur le bâtiment*
- Élabore une nouvelle version de l'examen portant sur le Code en vigueur. Cette version est maintenant administrée aux candidats désirant obtenir la licence
- Développe en collaboration avec la Direction des services techniques et SST une nouvelle version de l'examen technique qui évaluera le savoir-faire des candidats à la licence de M.El
- Met en ligne des formulaires de Mise à jour du Dossier membre
- Crée de nouveaux formulaires en ligne pour les demandes de licence d'entrepreneur pour les entreprises domiciliées au Nouveau-Brunswick et à Terre-Neuve et exemptées du processus d'évaluation
- Participe à l'élaboration d'un plan d'action relatif aux archives en partenariat avec la Direction des finances et la Direction de gestion de projets
- Amorçe le travail avec la *Société québécoise d'information juridique* pour la publication des décisions du comité de qualification et du comité de révision de la CMEQ

Bilan

La Direction de la qualification professionnelle s'assure du respect des conditions menant à l'obtention ou au maintien de la licence. Cette année, la Direction a beaucoup travaillé à améliorer l'accessibilité de ses différents formulaires destinés aux futur.e.s entrepreneur.e.s et à améliorer la clarté des informations qui s'y trouvent. Elle a aussi investi des efforts considérables pour mettre à jour l'examen portant sur le Code et pour publier les décisions du comité de qualification et du comité de révision de la CMEQ.

Statistiques

Activités des comités

	2018-2019	2017-2018
Comité de qualification (dossiers étudiés)	27	18
Comité de révision (dossiers étudiés)	0	2

Mouvements de membership / licence de sous-catégorie 16

	2018-2019	2017-2018
Membres actifs	3 545	3 472
Membres discontinués	187	209
Admissions/Réadmissions	263	271
Examens administrés	1 063	1 035
Examens pour la licence sous-catégorie 16	470	469

Faits saillants

- Intervient auprès des entrepreneurs en ventilation et réfrigération des sections de la Gaspésie – Les Îles, Rimouski et Sainte-Anne-de-la-Pocatière par l’envoi de 258 mises en garde quant au caractère réservé du raccordement électrique de tout système de ventilation ou de réfrigération et de l’obligation de faire exécuter ces travaux par un salarié qualifié
- Fait parvenir une lettre à Eaton rappelant les obligations du fabricant à l’égard des acheteurs de leurs produits, incluant les maîtres électriciens, et ce, à la suite de l’émission d’un avis de sécurité relatif à des interrupteurs de sécurité de service intensif de 30 A et 60 A
- Développe deux politiques administratives à l’intention des membres, soit une première visant à prévenir et contrer le harcèlement psychologique et le harcèlement sexuel et à promouvoir la civilité ainsi qu’une seconde concernant l’usage d’alcool et de drogues
- Organise un premier colloque juridique en collaboration avec la CMMTQ auquel participent plus de 100 membres des deux corporations
- Revoit entièrement le formulaire de plainte disponible sur le site Web afin de faciliter l’acheminement et le traitement des plaintes. Toujours sur le site Web, elle rend accessibles au public plus d’informations en lien avec les condamnations pour exercice illégal
- Amorçe des travaux en lien avec la révision du processus de traitement des plaintes de nature disciplinaire
- Entreprënd, en collaboration avec l’ACQ, la CMMTQ et le BSDQ, la réalisation d’un outil de vulgarisation du Code de soumission du BSDQ qui sera disponible en ligne

Bilan

Bien que la mission première de la Direction des affaires juridiques soit de veiller à l’application des lois qui régissent le

métier d’entrepreneur électricien et de poursuivre les personnes pratiquant illégalement le métier, celle-ci a aussi les mandats de voir à la bonne conduite des membres et de leur offrir des conseils ainsi que de la formation. D’ailleurs cette année, le bilan des formations juridiques est à souligner : *Principes de base en gestion d’entreprise – volet juridique* (4); conférences de section (7) *Règles essentielles du BSDQ, Loi R-20, Prévention et Réclamation des sommes dues, Processus disciplinaire*. En collaboration avec la Direction des services techniques et SST, elle a aussi offert la conférence *Travaux à l’échelle : Tolérance zéro*.

Statistiques

Appels téléphoniques (membres et consommateurs)

	2018-2019	2017-2018
Appels téléphoniques	3 664	3 197

Nombre de plaintes reçues

	2018-2019	2017-2018
BSDQ	257	178
Règlement sur la discipline des membres de la CMEQ	205	128
Exercice illégal	247	218

Exercice illégal

	2018-2019	2017-2018
Nombre de plaintes – annonces	111	88
Nombre de plaintes – travaux	136	130
Dossiers autorisés par le CPA	35	42

Autres 2018-2019

	2018-2019	2017-2018
Dossiers en réclamation d’une pénalité de 5 %	3	1

Faits saillants

- Réalise la refonte complète du processus d'évaluation à la performance des employés et accompagne les directions favorisant son appropriation
- Contribue au projet *Opermax*, notamment dans la négociation et la rédaction des ententes contractuelles
- Participe au projet de révision du système d'archivage de la Direction de la qualification professionnelle
- Dispense la formation *Principes de base en gestion d'entreprise* (4)
- Traite plus de 2 430 commandes du nouveau *Code de construction, Chapitre V – Électricité* 2018 pour plus de 4 080 exemplaires vendus
- Encaisse 200 000 \$ sur la vente de parts dans le fonds Cormel, conformément au *Plan financier quinquennal*

Bilan

Dans le cadre de la refonte du processus d'évaluation, la Direction des finances et de l'administration a assumé un leadership sans précédent en organisant des séances de consultation avec l'équipe de direction de même qu'avec les employés. D'autres rencontres (2) réunissant tout le personnel ont aussi été tenues. Le nouveau processus d'évaluation qui correspond aux meilleures pratiques en ressources humaines, combiné aux valeurs de la CMEQ qui visent à offrir un environnement dynamique et sain, positionne la CMEQ comme un employeur de choix qui favorise le développement des compétences et l'amélioration des services aux membres.

Statistiques

Service en ligne

	2018-2019	2017-2018
Nombre de paiements en ligne	8 109	2 086
Consultations en ligne de la carte des taux horaires recommandés	21 321	19 788
Consultations en ligne de la grille de coût horaire pour les chantiers IC/I	2 046	357
Nombre d'utilisations du Calculateur de taux personnalisé	3 628	3 542
Nombre d'appels entrants redirigés	14 140	12 943

Faits saillants

Aux Communications

- Organise la 2^e édition de l'ExpoShow à Trois-Rivières. Plus de 23 exposants et 250 entrepreneurs y participent
- Tient un stand au Salon MCEE (avril) ainsi qu'au Salon des véhicules électriques de Montréal (mai)
- Tient ses premières campagnes promotionnelles numériques sur Facebook et Messenger (ExpoShow et MCEE)
- Poursuit la campagne de visibilité dans les médias : V-Télé (*Tout s'embellit avec Julie*), *Protégez-vous* édition spéciale, LCN, *Salut Bonjour* et Web (inondations)
- Obtient de Canac, Patick Morin, Timber Mart, Castel et Home Hardware qu'ils recommandent à leurs membres et franchisés d'afficher la mise en garde aux consommateurs
- Fait parvenir une lettre à la CNESST en lien avec une publicité qui porte à confusion
- Remet la mention *Certifié Mixité 2018* à 196 entrepreneurs (13 % de plus qu'en 2017) qui ont ou ont eu à leur emploi une femme détenant une carte de compétence

À la Formation

- Organise et gère la *Tournée provinciale sur les modifications au Chapitre V – Électricité 2018*
- Innove en offrant la première formation en direct via le Web ainsi qu'une formation Web disponible 24/7 à partir de la boutique en ligne
- Crée une attestation de formation et l'envoie à tous les participants aux formations de la CMEQ depuis le 1^{er} avril 2019

Aux partenariats

- Collabore à l'organisation de la dernière édition du salon MCEE à la Place Bonaventure en partenariat avec l'ICPC, la CMMTQ et la CETAF
- Conclut une nouvelle entente avec IES Montréal qui développera deux formations en éclairage pour les entrepreneurs électriciens

Bilan

Sans contredit, le dossier n° 1 fut celui du nouveau Code qui a demandé un investissement de temps et de ressources en formation, cela va de soi, mais aussi en communication et aux partenariats ainsi qu'au sein des directions des finances et des services informatiques. La CMEQ a assuré un leadership parmi les fournisseurs de formations du Québec. Elle a notamment organisé la formation des formateurs et a bonifié les documents techniques élaborés par la Régie du bâtiment du Québec.

Au final, la CMEQ a formé plus de 3 687 professionnels de l'électricité sur les modifications au *Chapitre V – Électricité du Code 2018*. Parmi les entreprises membres de la CMEQ (3 525), 1 867 ont suivi la formation de la Corporation.

Statistiques

Consultations du www.cmeq.org

	2018-2019	2017-2018
Nombre de visiteurs www.cmeq.org	241 757	222 054

Participation aux formations de la CMEQ

	2018-2019	2017-2018
Participants aux formations	4 935	910
Sessions en classe	159	79
Formations en entreprise	39	3
Formations annulées	99*	36

*En septembre, 43 sessions sont annulées à la suite de la révision du calendrier de formation sur les modifications au Chapitre V.

Nombre d'électriciennes

	2018	2017
Main-d'œuvre totale	16 959	16 482
- Hommes	16 710	16 261
- Femmes	249	221
- Part des femmes	1,50 %	1,35 %



À la fin de ma première année à titre de trésorier de la Corporation, je suis satisfait d'annoncer que les résultats de l'exercice clos au 31 juillet 2019 sont légèrement positifs, et ce, malgré une année remplie d'aboutissements onéreux et nécessaires à la vitalité de notre vie associative.

Les réalisations 2018-2019

Il est important de mentionner la parution tant attendue du *Code de construction du Québec, Chapitre V – Électricité 2018*. Cette mise à jour a connu un fort succès auprès de nos membres et des autres professionnels de l'électricité. Mandatée par le Groupe CSA, la Corporation a vendu plus de 4 000 exemplaires du Code ou du Guide explicatif ce qui a généré des bénéfices de 107 000 \$. Dans la foulée de la sortie du nouveau Code, la CMEQ a organisé une tournée provinciale sur les modifications. Les frais d'inscriptions à un coût très raisonnable de 45 \$ pour les membres et de 100 \$ pour les non-membres ont apporté des profits supérieurs à 80 000 \$ attribuables au succès de la tournée (plus de 3 600 participants).

Année impaire sonne aussi avec l'organisation et la tenue du salon MCEE à Montréal. Cette édition a été un succès, particulièrement au niveau de la vente de stands qui a dégagé un surplus de près de 105 000 \$ pour la CMEQ.

Au sujet des placements, la Direction des finances et de l'administration a été en mesure de capter les variations positives des marchés boursiers et d'encaisser 200 000 \$ sur la vente d'actions du fonds Cormel, et ce, malgré un marché volatile en forte baisse sur lequel s'est terminée l'année 2018.

Par ailleurs, il est important de nommer quelques investissements faits dans la dernière année. En premier lieu, la réalisation et la diffusion de l'*Étude pancanadienne portant sur les pratiques d'inspection des installations et travaux électriques* par la firme *Raymond Chabot Grant Thornton*. Également, l'embauche de la firme *Alia Conseil* à titre d'accompagnatrice dans la réalisation de la planification stratégique 2019-2022. Grand exercice de consultation auprès des membres et de la permanence, qui s'est révélé un franc succès.

Au niveau informatique, mettons de l'avant l'achèvement de l'intégration de la suite *Opermax* au logiciel Gestion CMEQ ainsi que de la programmation de la feuille de temps. Ces deux applications procureront une mobilité au logiciel, un développement tant attendu par nos membres. Mentionnons aussi la campagne publicitaire à V-Télé, la mise à jour et la confection de nouveaux examens de qualification professionnelle, l'intégration rapide des modifications du Code aux publications techniques (BTI et formations de la CMEQ) et, finalement, l'envoi d'une mise en garde auprès des entrepreneurs en ventilation et réfrigération des sections de Gaspésie – Les Îles, de Rimouski et de Sainte-Anne-de-la-Pocatière. Toutes ces actions permettent à notre Corporation d'assurer son rôle de protection du public tout en améliorant le service à ses membres.

L'apport financier de l'exercice terminé le 31 juillet 2019

L'exercice financier 2018-2019 se clôture avec un léger surplus tel que budgété en début d'année.

Plus précisément, l'avoir des fonds de la CMEQ a évolué de la façon suivante :

- Fonds d'administration générale a diminué de 213 674 \$
- Fonds des immobilisations a augmenté de 4 203 \$

- Fonds de réserve a connu une hausse de 52 747 \$
- Fonds de cautionnement s'est accru de 55 717 \$
- Fonds de recherche et développement a diminué de 15 952 \$
- Fonds des ressources humaines s'est élevé de 17 286 \$
- Fonds du BSDQ termine en hausse de 106 440 \$

Le total de l'avoir des membres est en croissance de 6 767 \$ et s'établit à 14 961 130 \$ au 31 juillet 2019.

La vision du futur

Plusieurs dossiers se sont concrétisés au courant du dernier exercice financier et mis ensemble nous donnent la vision future de notre organisation. La planification stratégique adoptée regorge de projets qui guideront les actions de la CMEQ pour les prochaines années. D'ailleurs, les budgets de l'exercice à venir démontrent bien que la permanence de la CMEQ se dote des ressources financières nécessaires pour répondre aux besoins des membres. Les ressources disponibles permettront sans aucun doute d'atteindre l'ensemble des objectifs fixés pour les trois prochaines années, sans mettre en péril la santé financière de l'organisation.

Pour conclure, à la lumière des derniers résultats et des accomplissements de la dernière année, je réitère toute ma confiance envers le personnel de la Direction des finances et de l'administration dans la gestion financière de notre Corporation.

Le trésorier,



Érik Kinsbury

États financiers



Aux membres du conseil provincial de : CORPORATION DES MAÎTRES ÉLECTRICIENS DU QUÉBEC

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de CORPORATION DES MAÎTRES ÉLECTRICIENS DU QUÉBEC (la « corporation »), qui comprennent le bilan au 31 juillet 2019, et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables, et les annexes.

À notre avis, les états financiers ci joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la corporation au 31 juillet 2019, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la corporation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la corporation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions

relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la corporation ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la corporation.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non détection d'une anomalie significative

résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la corporation;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la corporation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la corporation à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

A handwritten signature in black ink that reads "Le Groupe Belzile Tremblay Inc." with a small superscript "1" to the right.

Montréal,

Le 20 septembre 2019

1 Par : CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A108235.

BILAN - 31 JUILLET 2019

								2019	2018
	Fonds d'administration €	Fonds des immobilisations €	Fonds de réserve €	Fonds de cautionnement €	Fonds de recherche et de développement €	Fonds des ressources humaines €	Fonds BSDQ €	Total €	Total €
ACTIF									
COURT TERME									
Encaisse	943 465	-	-	-	-	-	-	943 465	820 630
Placements temporaires (note 5)	3 715 488	-	-	-	-	-	-	3 715 488	3 962 507
Débiteurs (note 6)	557 355	-	-	-	-	-	-	557 355	948 364
Stocks	87 687	-	-	-	-	-	-	87 687	39 893
Qualification payée d'avance	854 187	-	-	-	-	-	-	854 187	867 933
Charges payées d'avance	228 168	-	-	-	73 333	-	-	301 501	363 451
À recevoir des autres fonds, sans intérêt	-	-	-	1 502 569	834 577	207 729	-	-	-
	6 386 350	-	-	1 502 569	907 910	207 729	-	6 459 683	7 002 778
PLACEMENTS (note 7)	591 109	-	4 230 429	-	-	-	-	4 821 538	4 733 321
PARTICIPATION DANS UNE COENTREPRISE (note 8)	-	-	-	-	-	-	2 542 382	2 542 382	2 435 942
AMENDES À RECEVOIR	520 017	-	-	-	-	-	-	520 017	-
CHARGE PAYÉE D'AVANCE	-	-	-	-	48 889	-	-	48 889	122 221
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 9)	-	3 551 707	-	-	388 950	-	-	3 940 657	3 962 137
ACTIF INCORPOREL (note 9)	-	205 758	-	-	-	-	-	205 758	231 935
	1 111 126	3 757 465	4 230 429	-	437 839	-	2 542 382	12 079 241	11 485 556
	7 497 476	3 757 465	4 230 429	1 502 569	1 345 749	207 729	2 542 382	18 538 924	18 488 334
PASSIF									
COURT TERME									
Créditeurs (note 11)	590 371	-	-	-	-	-	-	590 371	491 677
Produits reportés	2 742 962	-	-	-	-	-	-	2 742 962	2 665 616
Dû aux autres fonds, sans intérêt	2 544 875	-	-	-	-	-	-	-	-
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an	-	-	-	-	137 598	-	-	137 598	132 217
	5 878 208	-	-	-	137 598	-	-	3 470 931	3 289 510
DETTE À LONG TERME (note 12)	-	-	-	-	106 863	-	-	106 863	244 461
	5 878 208	-	-	-	244 461	-	-	3 577 794	3 533 971
SOLDES DE FONDS									
Investis en immobilisations	-	3 757 465	-	-	-	-	-	3 757 465	3 753 262
Affectations d'origine interne	-	-	4 230 429	1 502 569	1 101 288	207 729	-	7 042 015	6 932 217
Affectations d'origine externe	-	-	-	-	-	-	2 542 382	2 542 382	2 435 942
Non grevés d'affectations	1 619 268	-	-	-	-	-	-	1 619 268	1 832 942
	1 619 268	3 757 465	4 230 429	1 502 569	1 101 288	207 729	2 542 382	14 961 130	14 954 363
	7 497 476	3 757 465	4 230 429	1 502 569	1 345 749	207 729	2 542 382	18 538 924	18 488 334

RÉSULTATS - EXERCICE TERMINÉ LE 31 JUILLET 2019

	2019								2018	Budget 2020
	Fonds d'administration générale	Fonds des immobilisations	Fonds de réserve	Fonds de cautionnement	Fonds de recherche et de développement	Fonds des ressources humaines	Fonds BSDQ	Total	Total	Total
	€	€	€	€	€	€	€	€	€	€
PRODUITS										
Admissions et cotisations	2 673 085	-	-	151 004	-	-	-	2 824 089	2 764 378	2 880 340
Qualification professionnelle	848 515	-	-	-	-	-	-	848 515	853 668	888 555
Services informatiques	-	-	-	-	1 037 766	-	-	1 037 766	974 333	1 080 335
Amendes	423 450	-	-	-	-	-	-	423 450	668 016	475 000
Communications et partenariats	318 658	-	-	-	-	-	-	318 658	337 007	334 700
Formations	384 456	-	-	-	-	-	-	384 456	182 984	200 000
Magazine Électricité Québec	279 242	-	-	-	-	-	-	279 242	272 611	278 200
Publications	945 452	-	-	-	-	-	-	945 452	185 598	277 900
Congrès	218 650	-	-	-	-	-	-	218 650	210 997	179 425
Salon MCEE	270 491	-	-	-	-	-	-	270 491	-	-
Subventions pour formation et prévention	211 808	-	-	-	-	-	-	211 808	176 116	180 415
Services techniques	28 959	-	-	-	-	-	-	28 959	108 509	30 000
Autres revenus	114 636	-	-	-	-	-	-	114 636	108 339	108 660
Gain réalisé sur placements	-	-	11 965	-	-	-	-	11 965	78 993	-
Gain non réalisé sur placements	38 417	-	240 782	-	-	-	-	279 199	536 062	-
Revenus de placements	115 881	-	-	-	-	-	-	115 881	102 871	114 795
	6 871 700	-	252 747	151 004	1 037 766	-	-	8 313 217	7 560 482	7 028 325
CHARGES										
Salaires et avantages sociaux	3 179 373	-	-	51 651	557 462	-	-	3 788 486	3 363 171	4 022 695
Dépenses directes de qualification professionnelle	206 842	-	-	-	-	-	-	206 842	209 103	311 180
Dépenses de cautionnement	-	-	-	31 473	-	-	-	31 473	23 200	43 200
Dépenses directes logiciel GCMEQ	-	-	-	-	331 393	-	-	331 393	299 415	268 080
Dépenses directes d'amendes	44 988	-	-	-	-	-	-	44 988	37 131	44 500
Dépenses directes communications	88 680	-	-	-	-	-	-	88 680	93 164	101 300
Dépenses directes formations	294 175	-	-	-	-	-	-	294 175	132 875	122 500
Dépenses de production EQ et Informel	268 706	-	-	-	-	-	-	268 706	314 765	255 405
Coût des ventes de publication et fournitures	833 751	-	-	-	-	-	-	833 751	151 644	226 560
Dépenses directes congrès	240 589	-	-	-	-	-	-	240 589	278 615	262 600
Dépenses directes Salon MCEE	166 047	-	-	-	-	-	-	166 047	-	-
Dépenses en prévention SST	93 140	-	-	-	-	-	-	93 140	100 885	80 000
Dépenses de comités	432 405	-	-	-	3 530	-	-	435 935	329 720	421 515
Remises et dépenses de sections	210 790	-	-	-	-	-	-	210 790	140 608	211 940
Autres dépenses	322 451	-	-	-	-	-	-	322 451	271 164	297 985
Dépenses d'opérations	498 693	-	-	12 163	97 306	-	-	608 162	574 657	630 385
Intérêts sur la dette à long terme	-	-	-	-	12 167	-	-	12 167	17 599	6 785
Radiation et provision d'amendes	126 995	-	-	-	-	-	-	126 995	151 500	75 000
Amortissement des immobilisations	-	256 260	-	-	51 860	-	-	308 120	307 906	301 500
	7 007 625	256 260	-	95 287	1 053 718	-	-	8 412 890	6 797 122	7 683 130
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT AUTRE ÉLÉMENT	(135 925)	(256 260)	252 747	55 717	(15 952)	-	-	(99 673)	763 360	(654 805)
QUOTE-PART DANS LES RÉSULTATS DU BSDQ (note 8)	-	-	-	-	-	-	106 440	106 440	46 824	-
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	(135 925)	(256 260)	252 747	55 717	(15 952)	-	106 440	6 767	810 184	(654 805)

ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS - EXERCICE TERMINÉ LE 31 JUILLET 2019

								2019	2018
	Fonds d'administration générale	Fonds des immobilisations	Fonds de réserve	Fonds de cautionnement	Fonds de recherche et de développement	Fonds des ressources humaines	Fonds BSDQ	Total	Total
	€	€	€	€	€	€	€	€	
SOLDE AU DÉBUT	1 832 942	3 753 262	4 177 682	1 446 852	1 117 240	190 443	2 435 942	14 954 363	14 144 179
Virements interfonds	(60 463)	260 463	(200 000)					-	-
Affectations d'origine interne	(17 286)					17 286		-	-
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(135 925)	(256 260)	252 747	55 717	(15 952)		106 440	6 767	810 184
SOLDE À LA FIN	1 619 268	3 757 465	4 230 429	1 502 569	1 101 288	207 729	2 542 382	14 961 130	14 954 363

FLUX DE TRÉSORERIE - EXERCICE CLOS LE 31 JUILLET 2019

	2019	2018
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	6 767	810 184
Ajustements pour :		
Gain non réalisé sur placements	(279 199)	(536 062)
Gain sur cession de placements	(11 965)	(78 993)
Quote-part dans les résultats du BSDQ	(106 440)	(46 824)
Amortissement des immobilisations corporelles et de l'actif incorporel	308 120	307 906
	(82 717)	456 211
Variations des éléments hors caisse du fonds de roulement :		
Débiteurs	391 009	(99 741)
Stocks	(47 794)	30 265
Qualification payée d'avance	13 746	(16 688)
Charges payées d'avance	61 950	(39 797)
Créditeurs	98 694	(94 438)
Produits reportés	77 346	30 136
	512 234	265 948
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Variation des certificats de placements et du compte d'épargne	249 966	(250 021)
Produit de cession de placements de fonds	200 000	450 939
Amendes à recevoir à long terme	(520 017)	-
Charges payées d'avance à long terme	73 332	73 335
Acquisition d'immobilisations corporelles et de l'actif incorporel	(260 463)	(372 426)
	(257 182)	(98 173)
ACTIVITÉ DE FINANCEMENT		
Remboursement de la dette à long terme	(132 217)	(126 785)
	(132 217)	(126 785)
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	122 835	40 990
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	820 630	779 640
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	943 465	820 630

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de l'encaisse.

NOTE 1 - STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La corporation, fondée en vertu de la Loi sur les maîtres électriciens (L.R.Q., chapitre M-3), est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et est exemptée de l'impôt sur les bénéfices.

Le but de la corporation est d'augmenter la compétence et l'habileté de ses membres en vue d'assurer au public une plus grande sécurité, de réglementer leur discipline et leur conduite dans le métier, de faciliter et d'encourager leurs études, de leur permettre de discuter des questions les intéressant et de rendre à ses membres en général tous les services dont ils peuvent avoir besoin.

NOTE 2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la partie III du Manuel de CPA Canada - Comptabilité et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Utilisations d'estimations :

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les principales estimations portent la valeur nette de réalisation des stocks, la dépréciation des actifs financiers et la durée de vie utile des immobilisations corporelles et de l'actif incorporel.

Comptabilisation des produits et produits reportés :

La corporation utilise la méthode de la comptabilité par fonds affectés et applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les revenus de placements autres que les placements du fonds de réserve sont constatés à titre de produits du fonds d'administration générale lorsqu'ils sont gagnés, car ceux-ci servent au financement des charges d'opérations courantes. Pour les revenus de cotisations annuelles de base,

ils sont constatés dans l'exercice au cours duquel l'adhésion est en vigueur. Pour les revenus de services informatiques, ils sont constatés lors de la facturation. Pour les revenus d'amendes, ils sont constatés lors du jugement de la cour ou lors d'une décision du comité de discipline. Pour les autres principales catégories, les produits sont constatés au moment où les services ont été rendus.

Les revenus de subventions accordés à la corporation sont assujettis à certaines conditions que la corporation doit respecter.

Les produits reportés représentent principalement les cotisations annuelles et les droits et frais de licences perçus par anticipation.

Comptabilité par fonds :

Fonds d'administration générale :

Ce fonds est utilisé pour toutes les activités courantes de la corporation. Les produits et les charges afférents à la prestation de services et à l'administration sont présentés dans le fonds d'administration générale.

Fonds des immobilisations :

Le fonds des immobilisations présente les actifs, les passifs et les dépenses d'amortissement afférents aux immobilisations.

Fonds de réserve :

Le fonds de réserve présente les activités relatives à la décision du conseil d'administration de créer un fonds de planification financière de 4 000 000 \$.

Fonds de cautionnement :

Le fonds de cautionnement, anciennement le fonds d'indemnisation, présente les activités relatives à l'obligation exigée par la Régie du bâtiment du Québec de garantir une somme minimale de 500 000 \$ à titre de cautionnement pour fraudes, malversations ou détournements de fonds.

Fonds de recherche et de développement :

Le fonds de recherche et de développement présente les activités relatives au développement de tous les modules de gestion CMEQ, tout autre développement informatique et accumule à compter de l'exercice financier 2001-2002 l'excédent des produits sur les charges des opérations de gestion CMEQ.

Fonds des ressources humaines :

Le fonds des ressources humaines présente les activités relatives à la décision du conseil d'administration de créer un fonds de réserve suffisant pour subvenir aux paiements éventuels des indemnités de départ (ou de décès) de ses employés comptant plus de quinze ans de service continu.

Fonds BSDQ :

Le fonds BSDQ représente la participation sans mise de fonds de la CMEQ dans l'actif net grevé d'affectations d'origine externe de cet organisme. Cette participation s'apprécie au prorata des contributions versées par les membres de la CMEQ en rapport avec l'ensemble des contributions reçues par la corporation, déductions faites des charges.

Ventilation des charges :

Les dépenses d'opérations incluent les frais de bureau, le téléphone, les taxes d'affaires, les assurances, les frais d'audit, l'électricité, l'entretien et réparations de la bâtisse, la location de l'équipement ainsi que les dépenses informatiques. La corporation ventile ces dépenses au prorata du nombre d'employés.

Stocks :

Les stocks sont comptabilisés au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

Participation dans une coentreprise :

La participation dans la corporation sans but lucratif est comptabilisée à la valeur de consolidation.

Immobilisations corporelles et actif incorporel :

Les immobilisations corporelles et l'actif incorporel sont comptabilisés au coût et amortis en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode linéaire aux taux annuels suivants :

Bâtisse	2,5 %
Mobilier, équipement et agencement	10 %
Matériel informatique du fonds des immobilisations	25 %
Matériel informatique du fonds de recherche et de développement	10 %
Site Internet	20 %

Les immobilisations sont radiées des livres l'année suivante leur amortissement complet. Toutes subventions reçues sont comptabilisées en diminution du coût des immobilisations corporelles auxquelles elles se rapportent.

Dépréciation d'actifs à long terme :

Les actifs à long terme sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède

les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

Trésorerie et équivalents de trésorerie :

La politique de la corporation consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

Instruments financiers :

Évaluation initiale et ultérieure

La Corporation des maîtres électriciens du Québec évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et passifs financiers au coût après amortissement à l'exception des fonds de placement cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les résultats.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse, du compte d'épargne-placement, des certificats de placements garantis et des débiteurs.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des fournisseurs et frais courus, des remises aux sections et de la dette à long terme.

Les actifs financiers de la corporation évalués à la juste valeur se composent des fonds indicels, Cormel et Sécure.

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, la corporation détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si la corporation détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Une moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

NOTES COMPLÉMENTAIRES - 31 JUILLET 2019

Coûts de transaction

La corporation comptabilise ses coûts de transaction dans les résultats de l'exercice où ils sont engagés dans le cas des instruments financiers qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

NOTE 3 - PRÉVISIONS FINANCIÈRES

Les chiffres présentés dans les résultats sous la colonne « Budget » sont fournis à titre informatif seulement.

NOTE 4 - VIREMENTS INTERFONDS ET AFFECTATIONS INTERNES

Un montant de 260 463 \$ a été transféré du fonds d'administration générale au fonds des immobilisations pour financer les acquisitions d'immobilisations et d'actifs incorporels. Un montant de 200 000 \$ a été transféré du fonds de réserve au fonds d'administration générale pour l'encaissement du rachat d'unités du Fonds Cormel. De plus, la corporation a affecté une somme de 17 286 \$ à son fonds des ressources humaines pour des allocations de retraite de ses employés selon ses politiques administratives.

NOTE 5 - PLACEMENTS TEMPORAIRES

	2019	2018
	\$	\$
FONDS D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE		
Banque Laurentienne - Certificats de placements garantis, au coût après amortissement; taux variant de 2,25 % à 3,2 %	2 500 000	2 750 000
Tangerine - Compte d'épargne-placement, au coût après amortissement; taux de 0,85 %	3 648	3 615
Desjardins - Fonds indicieux, à la juste valeur	1 211 840	1 208 892
	3 715 488	3 962 507

NOTE 6 - DÉBITEURS

	2019	2018
	\$	\$
Clients	209 839	156 823
Amendes à recevoir	307 246	822 444
Dépréciation pour créances douteuses	(21 853)	(69 494)
Avances sur dépenses	500	1 000
Intérêts courus	61 623	37 591
	557 355	948 364

NOTE 7 - PLACEMENTS

	2019	2018
	\$	\$
FONDS D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE Parts du Fonds Sécure, à la juste valeur	591 109	555 639
FONDS DE RÉSERVE Parts du Fonds Cormel, à la juste valeur	4 230 429	4 177 682
	4 821 538	4 733 321

NOTE 8 - PARTICIPATION DANS UNE COENTREPRISE

Une entente provinciale signée entre la Corporation des maîtres électriciens du Québec (CMEQ), la Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec (CMMTQ) et l'Association de la construction du Québec (ACQ), a formé le Bureau des soumissions déposées du Québec (BSDQ).

Au 31 décembre 2018, la quote-part dans la coentreprise se définit comme suit :

	2019	2018
	\$	\$
Actif	3 708 745	3 251 653
Passif	1 166 363	815 711
Actif net	2 542 382	2 435 942
Produits	963 558	946 530
Charges	857 118	899 706
Excédent	106 440	46 824

NOTE 9 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET ACTIF INCORPOREL

FONDS DES IMMOBILISATIONS

	2019		2018
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
	\$	\$	\$
CORPORELLES :			
Terrain	200 000	-	200 000
Bâtisse	4 641 236	1 598 964	3 042 272
Mobilier, équipement et agencement	467 496	227 313	240 183
Matériel informatique	162 794	93 542	69 252
	5 471 526	1 919 819	3 551 707
ACTIF INCORPOREL :			
Site Internet	448 536	242 778	205 758
	5 920 062	2 162 597	3 757 465

Au cours de l'exercice, la corporation a radié dans ses registres comptables un montant de 86 334 \$ de coût et d'amortissement cumulé pour les actifs entièrement amortis.

FONDS DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT

	2019		2018
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
	\$	\$	\$
CORPORELLES :			
Matériel informatique	518 600	129 650	388 950

NOTES COMPLÉMENTAIRES - 31 JUILLET 2019

NOTE 10 - EMPRUNT BANCAIRE

La corporation dispose d'une marge de crédit autorisée de 250 000 \$, garantie par une hypothèque de 1er rang sur l'immeuble, au taux préférentiel plus 1 %, renégociable annuellement.

NOTE 11 - CRÉDITEURS

	2019	2018
	\$	\$
Fournisseurs et frais courus	473 888	363 589
Remises aux sections	37 786	35 834
Remises statutaires	62 318	65 897
Taxes de vente	16 379	26 357
	590 371	491 677

NOTE 12 - DETTE À LONG TERME

	2019	2018
	\$	\$
Emprunt, remboursable par versements mensuels de 12 032 \$, incluant les intérêts au taux de 4 %, échéant en avril 2021, garanti par le soutien informatique et le matériel informatique d'une valeur comptable nette de 388 950 \$	244 461	376 678
Tranche échéant à moins d'un an	137 598	132 217
	106 863	244 461

Les versements en capital estimatif sur la dette à long terme à effectuer au cours des deux prochains exercices sont les suivants : 2020 : 137 598 \$ et 2021 : 106 863 \$.

NOTE 13 - ENGAGEMENTS

La corporation est engagée d'après des contrats de location d'équipements de bureau, de services d'hébergement et de soutien informatique échéant à différentes dates jusqu'en 2024 à verser une somme de 208 703 \$. Les paiements minimums exigibles pour les cinq prochains exercices s'élèvent à 117 157 \$ en 2020 et 2021 à 22 889 \$ en 2022 et à 11 750 \$ en 2023 et 2024.

NOTE 14 - ÉVENTUALITÉ

Au cours de l'exercice 2017, une requête introductive d'instance a été déposée contre la corporation relativement au projet de refonte complète du logiciel Gestion CMEQ. Cette requête réclame à titre de compensation un montant de 312 148 \$ plus intérêts. De son côté, la corporation a déposé une demande reconventionnelle visant à réclamer les dommages subis dans ce dossier pour un montant de 1 390 514 \$.

De l'avis de la direction de la corporation, cette réclamation est sans fondement. Il est actuellement impossible d'évaluer le dénouement du litige et le montant que la corporation pourrait, le cas échéant, devoir verser.

Par conséquent, aucun montant relevant de ce litige n'a été constitué dans les états financiers.

NOTE 15 - INSTRUMENTS FINANCIERS

Politique de gestion des risques :

La corporation, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques. L'analyse suivante indique l'exposition de la corporation aux risques à la date du bilan, soit au 31 juillet 2019.

Risque de liquidité :

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. La gestion prudente du risque de liquidité suppose le maintien d'un niveau de liquidités suffisant, l'accès à des facilités de crédit appropriées et la capacité de liquider des positions prises sur le marché. La corporation est d'avis que ses ressources financières récurrentes lui permettent de faire face à toutes ses dépenses.

Risque de crédit :

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour la corporation sont liés aux débiteurs. La corporation consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités.

Risque de taux d'intérêt :

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché. La corporation est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent la corporation à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché. Les instruments financiers à taux d'intérêt variable assujettissent la corporation à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes.

Risque de prix autre :

Le risque de prix associé aux placements dans des fonds indiciels, Cormel et Sécure est le risque que leur juste valeur fluctue en raison des variations des prix du marché.

NOTE 16 - VENTILATION DES DÉPENSES D'OPÉRATIONS

	2019	2018
	%	%
Fonds d'administration générale		
Direction générale	10	13
Qualification professionnelle	18	17
Affaires juridiques	16	18
Finances et administration	14	14
Communications, formation et partenariats	14	11
Services techniques et SST	12	11
	84	84
Fonds de recherche et développement	16	16

16 % des dépenses d'opérations ont été répartis dans le fonds de recherche et développement, soit 97 304 \$ (87 448 \$ en 2018) incluses dans la dépense globale de ce fonds.

NOTE 17 - CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice 2018 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2019.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES - EXERCICE TERMINÉ LE 31 JUILLET 2019

Fonds d'administration générale

							2019	2018
	Direction générale \$	Qualification professionnelle \$	Affaires juridiques \$	Finances et administration \$	Communications, formation et partenariats \$	Services techniques et SST \$	Total \$	Total \$
Comités	183 920	107 737	110 082	12 052	-	18 615	432 406	325 218
Main-d'œuvre	572 746	434 991	558 972	624 246	530 443	457 973	3 179 371	2 871 957
Autres dépenses	227 840	206 842	91 757	22 262	-	118 720	667 421	618 282
Communications	-	-	-	-	150 911	-	150 911	160 107
Dépenses d'opérations	60 816	97 306	97 306	85 143	85 143	72 980	498 694	474 715
Formation	-	-	-	-	294 175	-	294 175	132 875
Publications	-	-	-	-	833 751	-	833 751	151 644
Congrès	240 589	-	-	-	-	-	240 589	278 615
Remises et dépenses des sections	-	-	-	210 790	-	-	210 790	140 608
Salon MCEE	-	-	-	-	166 047	-	166 047	-
Magazine Électricité Québec	-	-	-	-	206 476	-	206 476	247 823
Radiation et provision d'amendes	-	-	126 995	-	-	-	126 995	151 500
TOTAL DES CHARGES	1 285 911	846 876	985 112	954 493	2 266 946	668 288	7 007 626	5 553 344
TOTAL DES PRODUITS	218 651	848 515	425 952	2 785 219	2 310 669	128 397	6 717 403	5 718 690
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT AUTRE ÉLÉMENT	<u>(1 067 260)</u>	<u>1 639</u>	<u>(559 160)</u>	<u>1 830 726</u>	<u>43 723</u>	<u>(539 891)</u>	(290 223)	165 346
GAIN NON RÉALISÉ SUR PLACEMENTS							38 417	141 620
REVENUS ET GAINS DE PLACEMENTS							115 881	114 134
							154 298	255 754
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES DU FONDS D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE							<u>(135 925)</u>	421 100

RENCONTRES DES COMITÉS

Comité d'appel

29-04-2019

Comité d'étude des plaintes

31-08-2018
28-09-2018
26-10-2018
23-11-2018
01-02-2019
01-03-2019
29-03-2019
26-04-2019
24-05-2019
28-06-2019

Comité de discipline

06-09-2018 et 07-09-2018
03-10-2018, 04-10-2018 et 05-10-2018
01-11-2018 et 02-11-2018
05-12-2018, 06-12-2018 et 07-12-2018
07-02-2019 et 08-02-2019
07-03-2019 et 08-03-2019
04-04-2019 et 05-04-2019
01-05-2019, 02-05-2019 et 03-05-2019
30-05-2019 et 31-05-2019
20-06-2019 et 21-06-2019

Comité de qualification

20-08-2018
17-09-2018
12-11-2018
11-12-2018
21-01-2019
18-02-2019
25-03-2019
15-04-2019
13-05-2019
17-06-2019
08-07-2019

Comité de surveillance des finances

13-09-2018
16-11-2018
22-03-2019
17-05-2019

Comité des candidatures et des élections

01-10-2018

Comité exécutif

21-09-2018
18-10-2018
15-12-2018
21-02-2019
24-04-2019
13-06-2019

Comité Hydro-Québec et autres distributeurs

14-12-2018

Comité informatique

08-11-2018
30-01-2019

Conseil provincial d'administration

19-10-2018
30-11-2018
25-04-2019
14-06-2019

Hydro-Québec – CMEQ Tables régionales

15-08-2018 Montmorency à Québec
21-08-2018 Laurentides à Gatineau
23-08-2018 Montréal à Montréal
29-08-2018 Laurentides à Laval
07-09-2018 Laurentides à Rouyn
14-09-2018 Richelieu à Saint-Bruno
01-10-2018 Est du Québec à
Rimouski
02-10-2018 Est du Québec à
Bonaventure
03-04-2019 Montmorency à Québec
08-04-2019 Laurentides à Gatineau
10-04-2019 Montréal à Montréal
16-04-2019 Laurentides à Laval
03-05-2019 Richelieu à Saint-Bruno
10-05-2019 Laurentides à Rouyn

14-05-2019 Est du Québec à
Rimouski

15-05-2019 Est du Québec à
Bonaventure

Révision des normes CCQ – Loi R-20

14-05-2019

Sous-comité professionnel électricien du Comité sur la formation professionnelle dans l'industrie de la construction (CFPIC)

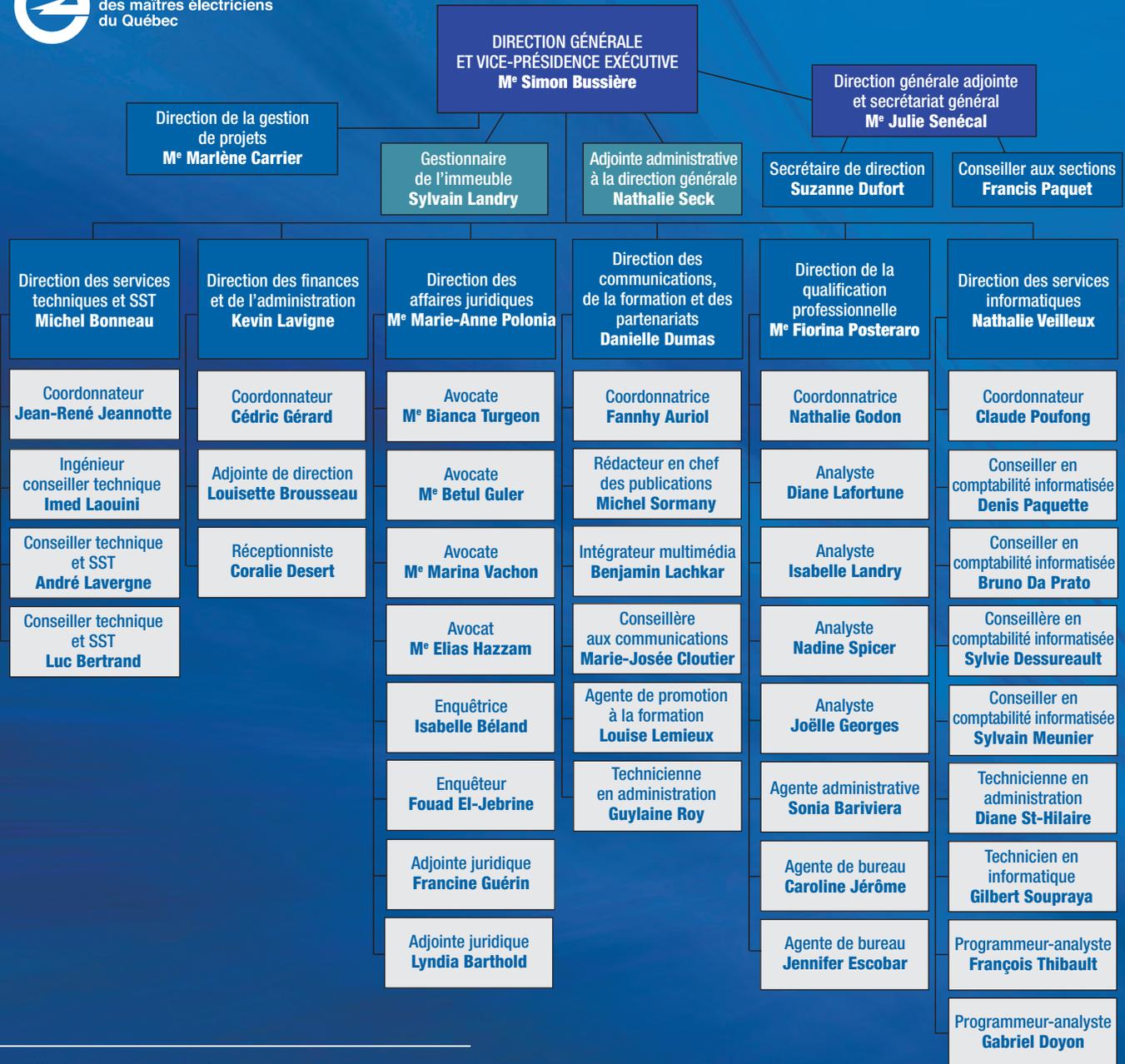
31-01-2019
08-04-2019

Sous-comité régional du CFPIC

05-09-2018 Québec
05-09-2018 Montréal
06-09-2018 Gaspésie
11-09-2018 Mauricie
11-09-2018 Côte-Nord
12-09-2018 Saguenay
12-09-2018 Estrie
18-09-2018 Abitibi-Témiscamingue
19-09-2018 Outaouais
20-09-2018 Nunavik

Table de lutte contre l'exercice illégal du métier de maître électricien

24-09-2018
18-03-2019







**Corporation
des maîtres électriciens
du Québec**

Protège le public

5925, boul. Décarie
Montréal, (Québec) H3W 3C9

www.cmeq.org • info@cmeq.org
T 514 738-2184 / 1 800 361-9061